

3^{ème} conseil d'école du 18/06/2020

Personnes excusées: M. Respaud IEN, M. Couloumiers DDEN, Mme Solatges, adjointe à la petite enfance, Mme Couffignal, psychologue scolaire, Mme De Conto, Mme Mokhtari, Mme Morère, Mme Caisso, enseignantes.

Personnes présentes: l'équipe enseignante : Mmes Massat, Pater, Perez, Skobel, les parents d'élèves élus : Mme Van Staen, Mme Rault.
Mme Gobbo directrice de l'ALAE, Mme Alléguède, responsable des transports scolaires, M. Planchon, adjoint au Maire.

1- Bilan de l'accueil des élèves au vu de la crise sanitaire :

Entre le 18 mai et le 18 juin, seuls 51 élèves sur un effectif total de 221 ont pu être accueillis au vu du protocole sanitaire strict et des personnes ressources disponibles. Durant ces 1 mois, des ajustements concernant l'accueil des élèves ont eu lieu en fonction des différentes phases de déconfinement annoncées, toujours dans le respect des contraintes sanitaires et du personnel présent.

Les enfants dits prioritaires ont été accueillis tous les jours ou en fonction de l'emploi du temps des parents s'il nous a été communiqué. Ensuite l'équipe enseignante a décidé de prioriser l'accueil des GS en vue de l'entrée au CP ou d'enfants à besoins pédagogiques particuliers. Les enfants accueillis l'ont été à la demande des familles sur une rotation de 2 jours de présentiel par semaine.

Concernant le personnel, à l'heure actuelle, une ATSEM n'a pas repris son poste car elle est considérée comme personne à risques et une enseignante est en arrêt, on ne sait quand elle reprendra son poste.

Rentrée à partir du 22 juin : le nouveau protocole a été allégé par rapport au précédent, seuls les groupes classes ne devront pas se mélanger ou conserveront une distance d'un mètre. L'accueil de tous les élèves, avec cette contrainte, induit une réorganisation des entrées et sorties pour éviter les attroupements et le croisement d'enfants de classes différentes. Les règles de distanciation au sein d'une même classe sont abolies. Lors des récréations, les groupes classes ne se mélangeront pas, les enfants d'une même classe joueront dans des espaces bien délimités. Le lavage des mains sera régulier lors des entrées en classe, au moment des récréations et bien sûr lors des passages aux toilettes et des repas.

Le nettoyage des locaux : une attention particulière est accordée aux surfaces fréquemment touchées, le nettoyage sera réalisé 1 fois par jour au minimum. Pour les toilettes le nettoyage aura lieu après chaque passage de groupe classe.

Concernant le dortoir, les lits entre 2 classes seront espacés de plus d'un mètre.

2- Effectifs pour la rentrée 2020/2021 :

Les enfants nés en 2017 : **61** inscriptions de PS (64 en 2019)

2016 : en montée pédagogique : 63 élèves avec 1 arrivée

soit **64 MS** dont 21 MS occitanistes (soit **43** unilingues)

2015 : en montée pédagogique 84 élèves avec 2 maintiens + 2 départs + 1 nouveau soit **83 GS** dont 23GS occitanistes (soit **60** unilingues)

Total : 208 élèves contre 221 actuellement

Moins d'inscriptions en occitan donc des effectifs qui oscillent entre 27 et 28 par classe pour les unilingues.

Bilan des effectifs de La classe occitane

Actuellement nous avons **21 MS** inscrits en occitan et **23 GS**. En globalisant, nous avons donc **44 inscrits en occitan** (contre 56 cette année).

3- Rentrée des PS et organisation pédagogique

La rentrée officielle est le mardi 1^{er} septembre 2020.

Concernant les PS :

Toutes les inscriptions ont eu lieu à distance. Les familles ont été destinataires d'un mail leur donnant des renseignements sur le fonctionnement de l'école, sur les différents acteurs partenaires (plaquettes ALAE ET ASPAREL envoyées).

• **Visite de l'école :**

Par ailleurs, les visites n'ayant pu avoir lieu, la directrice a envoyé aux familles un diaporama à présenter aux enfants pour leur permettre de se familiariser avec l'école.

Tous les documents sont accessibles sur le blog de l'école.

• **Rentrée échelonnée :**

Pour les PS cette année, la directrice propose une inscription en ligne pour permettre la mise en place d'une rentrée échelonnée sur 4 jours. Je n'ai pas cependant, au vu de la situation actuelle, l'autorisation officielle. Mais tout est organisé en ce sens. Un affichage aura lieu s'il s'avérait que notre IEN refuse cette organisation.

Un calendrier a été proposé aux familles. La famille doit choisir entre 2 journées de présentiel de l'enfant sur la 1^{ère} semaine de classe. Les familles doivent s'organiser pour le garder les autres jours de la semaine. Elles avaient la possibilité de choisir entre le mardi 1^{er}, le mercredi 2, le jeudi 3 et le vendredi 4 septembre. A partir du lundi 10 septembre, l'enseignante fonctionnera avec l'effectif total de sa classe.

Un affichage sera réalisé pour rappeler le choix des familles, le tableau sera accessible sur le blog dès que cet accueil sera validé par l'IEN.

•Comme pour toutes les sections, nous proposerons une **réunion de rentrée** qui aura lieu courant du mois de septembre si la situation sanitaire le permet.

La configuration des classes pour 2020/2021 : il y aura toujours **8 classes** avec la classe occitane.

La directrice rappelle que l'organisation pédagogique des classes dépend de l'équipe enseignante qui fait de son mieux pour que la scolarité de leurs élèves soit réussie. On prend en compte de nombreux critères d'ordre pédagogique pour réaliser les classes.

Configuration des classes envisagée :

Nous sommes dans l'attente de mutation d'enseignantes aussi l'équipe attend les résultats pour statuer définitivement sur la structure.

Actuellement on s'oriente vers 2 classes de PS, 1 classe de PS/MS, et 3 classes de MS/GS

+ les 2 classes occitanes, on ne sait pas encore s'il y aura un double niveau.

3-organisation du temps scolaire

Les rythmes scolaires ont été revus en début d'année civile. Il a été acté que la semaine scolaire se poursuivait sur 4 jours $\frac{1}{2}$ pour les 3ans à venir, les horaires d'entrée et de sortie restent inchangés.

4-Constitution de l'équipe enseignante et des ATSEMS :

L'équipe enseignante sera sans doute modifiée à la rentrée.

Mme Massat garde la direction et sera complétée sur ses jours de décharge par une collègue que l'on ne connaît pas encore.

L'équipe d'Atsems reste stable.

5-Sécurité/Santé

Au vu de cette situation de crise exceptionnelle, les exercices n'ont pas eu lieu sur les périodes 4 et 5.

L'alarme anti-intrusion a été installée mais dysfonctionne, l'entreprise doit passer pour la réparer.

Le changement de toutes les serrures a eu lieu ce qui facilite la gestion des ouvertures et fermetures de portes. Les portes des classes ont été aussi pourvues de verrous.

Santé :

La directrice rappelle que les enfants malades ne doivent pas venir à l'école car ils ne sont pas disponibles pour les apprentissages, perturbent le bon fonctionnement des cours et sont susceptibles de transmettre les virus. L'école est dotée de trois thermomètres sans contact.

PAI : Les renouvellements de PAI ont été distribués ou envoyés par voie postale aux familles. Pour les nouveaux élèves, si une pathologie était renseignée, les documents ont été transmis immédiatement par mail à la famille pour qu'elle puisse faire le nécessaire dès la rentrée.

Pour les allergies alimentaires : une consultation chez un allergologue est obligatoire.

6-Transports :

Actuellement, les enfants doivent se laver les mains avec du gel hydroalcoolique dès la montée dans le bus. Une fois arrivés à l'école, les élèves se relavent les mains dans les classes.

Le port du masque est obligatoire pour les accompagnants.

Les inscriptions se font toujours par internet, la procédure est facile. L'inscription est possible depuis le 6 juin 2020 et sera clôturée le 26 juin. Pour le moment, il y a 10 inscriptions pour l'année 2020-2021. Le directeur valide les nouveaux dossiers avec la collaboration de Brigitte Alléguède.

Aucune demande à titre payant.

Une demande refusée car la distance était de moins d'un kilomètre à vol d'oiseau.

Une notice d'information a été envoyée par voie postale à tous les futurs élèves de petite section. Les modalités d'inscription ont été précisées par un mot transmis par mail et relayées via le site de la mairie pour les familles dont les enfants sont déjà scolarisés. Les demandes de transport envoyées pendant l'été seront quand même traitées par Mme Alléguède.

La carte de bus devra être récupérée en mairie fin août.

Attention à la rentrée seuls les enfants ayant la carte de bus et le badge accrochés au cartable pourront prendre ce mode de transport.

Pour rappel : aucun goûter n'est accepté dans le bus.

7-L'ALAE

Pour la fiche de renseignements concernant l'ALAE, un mail a été envoyé aux familles avec tous les informations nécessaires.

En ce moment, l'ALAE fonctionne par groupes d'élèves.

Le matin il y a 4 animateurs et le soir 6 animateurs, les horaires d'ouverture restent inchangés.

Chaque animateur est en charge d'un groupe, il y a donc deux classes mélangées dans le même groupe.

Pour le repas à la cantine, il y a toujours deux services avec 4 réfectoires, soit 1 par classe.

Les enfants ne badgent pas le matin, les animateurs le font pour eux.

Le mercredi, le CLSH se fait sur l'école du Petit Prince et non à l'école Eric Tabarly, la CAM enverra les informations aux parents (repas froid le mercredi midi).

L'inscription au CLSH pour 2020-2021 se fera directement sur le site et par voie postale pour les nouveaux élèves.

Concernant le badgeage, de nouvelles bornes tactiles ont été commandées, cependant nous ne connaissons pas encore la date de réception et d'installation de ces nouvelles bornes. Le badge reste inchangé.

Le quart d'heure gratuit le matin pour les fratries réparties sur l'école Florence Arthaud et Le Petit Prince a été validé, cela devrait prendre effet dès la rentrée 2020. Cependant, ce sera à calculer en fonction des effectifs.

Concernant les TAE pour l'an prochain, ils restent identiques à ceux proposés cette année : atelier créatif (lundi, mardi, jeudi, vendredi), danse (vendredi) et théâtre (lundi, vendredi).

Les parents élus demandent à diversifier davantage les TAE. Cependant, il est compliqué de recruter des intervenants pour 45 minutes de TAE car ils sont normalement payés à l'heure.

8-Vie de l'école :

La sortie scolaire des PS et PS/MS a été annulée et reportée à l'année prochaine, le chèque de caution ne sera encaissé qu'en septembre.

Photo de classe : proposition de photo de classe à l'aide des photos individuelles réalisées en début d'année : 8€ la photo car le format est plus grand.

Nous avons eu, aux mois de novembre et décembre 2019, l'intervention de Nelly Pujol qui a animé 6 séances par classe de chants et danses en occitan.

La prestation était de 630 euros, comme nous avons eu un don de participation de l'association La Catinou de 300 euros, nous les en remercions ! La coopérative scolaire a donc financé les 330 euros restants.

9-budgets :

Bilan coopérative : l'équipe enseignante a décidé de reporter sur l'exercice de l'année prochaine les montants coopérative et subvention attribués à chaque classe.

Photos individuelles : Nous avons eu un bénéfice de 1943,60 € pour la coopérative de l'école.

Budgets mairie : Le budget de la mairie pour l'année 2020-2021 a été reconduit à l'identique en fonction des effectifs annoncés en janvier soit :

-36€ par élève pour l'achat des fournitures scolaires 7956€

-17€ par élève pour le budget transport 3757€, on note une augmentation de 1€ par élève.

- la somme de 1000€ pour l'achat de mobilier est reconduite

-subvention : 16 € par élève.

Tout cela sous réserve des résultats des élections municipales le 28 juin prochain. Le budget doit être voté le 20 juillet.

10-Travaux et aménagement

La liste des petits travaux a été envoyée à la mairie.

Une réfection totale de l'école est toujours en projet pour les années à venir. Pas de grands travaux prévus pendant l'été.

Les portails de l'école ont été repeints.

Le chemin qui longe le terrain de football sera remis en état une fois que le chantier du stade sera terminé.

11- Questions diverses

Parents d'élèves élus : informent les familles de Cambernard que leurs enfants du fait de la nouvelle carte scolaire dépendent maintenant du collège de Rieumes.

La séance est clôturée à 19h.